

VivRE Ensemble

Le journal des locataires
de Mayenne Habitat
Automne 2020



MAYENNE
Habitat

Dossier - p4

NOS PARTENARIATS AVEC LES COMMUNES

Les projets en cours et à venir



i
p3

Infos pratiques

Les avantages de
l'espace locataire

i
p7

Côté coulisses

Rencontre avec le
Centre d'appels

i
p8



Actu des communes

Les livraisons du nord
au sud

WWW.MAYENNE-HABITAT.FR

Edito

Je souhaitais tout d'abord revenir brièvement sur les impacts de l'épidémie. Comme toutes les entreprises, nous avons dû nous réorganiser afin de continuer à assurer notre mission de bailleur, sans risque ni pour votre santé, ni pour celle de nos collaborateurs et notamment ceux présents quotidiennement sur le terrain. Nous avons ainsi été obligés d'annuler certains rendez-vous, traiter uniquement les urgences techniques pendant un temps, vous demander d'appliquer les mesures barrières...

Je tenais à vous remercier car vous avez fait, et vous faites encore preuve, de compréhension vis-à-vis de cette situation contraignante pour tous et que nous espérons voir revenir à la normale dès que possible.

Si le lien physique a été compliqué, les échanges virtuels ont, eux, été renforcés. C'est dans ce cadre que Mayenne Habitat a choisi d'être présent sur



Gwénaél POISSON,
Président de Mayenne Habitat

les réseaux sociaux afin de pouvoir communiquer plus facilement, plus largement mais aussi plus rapidement auprès du public. N'hésitez pas à y suivre toute l'actualité de l'organisme qui y est partagée par nos services !

Pour renforcer également notre proximité avec vous, locataires, nous avons fait évoluer votre journal Vivre Ensemble. J'ai le plaisir de vous en présenter la nouvelle version. Vous y trouverez davantage d'informations pratiques pour votre quotidien, mais

aussi une découverte des coulisses de l'organisme, des astuces, des activités ludiques...

Dans le dossier du mois de ce nouveau numéro, vous découvrirez les interviews de différents Maires élus en juin et avec qui nous avons le plaisir de travailler en partenariat sur des projets d'habitat.

Je vous souhaite une excellente découverte de ces nouveautés et un bel automne.

Vos contacts utiles

Numéro unique : 02 53 54 55 56
www.mayenne-habitat.fr
contact@mayenne-habitat.fr

Siège : 10 rue Auguste Beuneux,
53000 Laval

Service Encaissement : 4 rue Claude
Chappe, 53000 Laval

Agence OUEST (Quartier Les Fourches)
7 rue du Docteur Charcot, 53000 Laval

Agence EST (Quartier St Nicolas) :
Tour TA, 6 rue Drouot, 53000 Laval

Agence NORD : Résidence de Bretagne,
460 rue des Fauvettes,
53100 Mayenne

Agence SUD : Résidence La Maillardière,
34 rue Jules Renard,
53200 Château-Gontier sur Mayenne

Le geste à adopter

Ensemble, luttons contre la propagation du virus Covid-19. Le port du masque est fortement recommandé dans les parties communes de votre immeuble. Après utilisation, il doit être impérativement jeté dans un sac fermé, dans la poubelle.



Le chiffre du mois

8 901

C'est le nombre de logements que gère aujourd'hui Mayenne Habitat, soit 5 402 appartements et 3 499 pavillons sur l'ensemble de la Mayenne.

➕ Suivez-nous sur les réseaux

Recevez nos actualités par mail
Inscrivez-vous depuis la page d'accueil
www.mayenne-habitat.fr

MON ESPACE LOCATAIRE EN LIGNE

DE NOMBREUX AVANTAGES

Réservé aux locataires, cet espace permet d'accéder à de nombreuses informations pratiques.

Il est accessible à cette adresse : <https://moncompte.mayenne-habitat.fr>

Il vous permet de suivre l'état de votre compte locataire (paiements réalisés, versements APL...), payer votre loyer en ligne par carte bancaire si vous n'avez pas choisi le prélèvement automatique, gérer vos données personnelles (numéros de téléphone, adresse mail...) et suivre vos échanges avec Mayenne Habitat lors de réclamations techniques.

Pour vous connecter pour la 1^{ère} fois, cliquez sur le bouton Inscription puis remplissez votre nom et prénom tels qu'ils apparaissent sur vos avis d'échéance, vos coordonnées, ainsi que votre numéro de Dossier Facturation et de Dossier Client (D. Client). Ces informations se trouvent sur votre avis d'échéance.

Pour les connexions suivantes, il vous suffira d'utiliser votre numéro de Dossier Facturation comme identifiant, et votre numéro de Dossier Client (D. Client) comme mot de passe.

VOTRE ESPACE LOCATAIRE

UN SEUL ESPACE,
DE NOMBREUX AVANTAGES !



Suivez l'état de votre compte locataire : paiements réalisés, versements APL,...



Accédez au paiement en ligne par carte bancaire : une façon simple, rapide et sécurisée de régler votre loyer



Suivez vos échanges avec Mayenne Habitat : réclamations, demandes diverses...



Gérez vos données personnelles : numéro de téléphone, adresse mail...

LA VISITE CONSEIL PRÉPAREZ VOTRE DÉPART

À réception de votre courrier de préavis, nous fixerons avec vous une date pour réaliser la visite conseil. L'objectif de celle-ci : vous éviter des indemnités locatives à votre départ.

Avant votre état des lieux de sortie, un Chargé de logement se présentera à votre domicile pour établir une liste des travaux recommandés, afin de restituer votre logement en bon état d'entretien. Il réalisera également un chiffrage, à titre indicatif, des dégradations et réparations qui sont à votre charge.

À l'issue de cette visite, nous vous recommandons de réaliser, par vous-même ou par le biais d'entreprises de votre choix, les travaux identifiés. Ces réparations sont à votre charge et vous seront facturées si elles ne sont pas effectuées avant l'état des lieux de sortie.

Pour bien préparer votre départ, rendez-vous sur notre site internet, rubrique *Espace locataire* > vous souhaitez quitter votre logement.





LE LOGEMENT SOCIAL EN MAYENNE

TOUR D'HORIZON DE NOS PROJETS - 1^{ÈRE} PARTIE

Ce dossier est consacré au travail réalisé avec les communes Mayennaises pour garantir une offre locative de qualité sur l'ensemble du territoire. Afin d'illustrer ces différents partenariats, nous sommes allés à la rencontre des maires. Découvrez, à travers les extraits de leur interview, les projets en habitat social de leur commune.



L'intégralité des entretiens est à retrouver sur www.mayenne-habitat.fr



Patrick Péniguel
Maire de Changé

CHANGÉ

Pouvez-vous nous parler des logements nouvellement livrés ?

« L'opération se situe en plein cœur d'agglomération - bd des Manouvriers - dans un secteur que l'on a voulu densifier en reconstruisant la ville sur la ville avec une réelle mixité dans la population (accession à la propriété et location sociale) ainsi que dans le modèle d'urbanisation (collectif, semi collectif, individuel) avec également en proximité quelques immeubles récents d'une architecture réussie et parfaitement intégrée. Un secteur situé entre zones pavillonnaires anciennes, commerces, équipements sportifs, services, activités artisanales, zones de loisirs...

Ce nouveau quartier à part entière a ainsi trouvé rapidement sa place. La récente réception des travaux de finitions des voiries et aménagements divers, lui confèrent déjà une belle identité dans un secteur géographique privilégié en plein cœur de

l'agglomération. Un secteur où, j'en suis sûr, tous les locataires de Mayenne Habitat se plairont.»

Quels sont les projets à venir avec Mayenne Habitat dans votre commune ?

« La commune a souhaité dès 2006 mener une réflexion en vue de densifier l'habitat rue Robert Fouillet en prolongement d'un immeuble locatif réalisé plus de 15 ans auparavant par Mayenne Habitat à savoir l'immeuble « Les Glycines ». [Cette nouvelle résidence se nommera Les Clématites.]

Ainsi, quatre acquisitions foncières successives sont intervenues par voie amiable, dont la dernière en 2018. La commune dispose à présent, en entrée de ville, d'une unité foncière de plus de 2 600 m² en alignement de voie, propice à l'édification d'un nouvel immeuble locatif social, en prolongement de celui existant et destiné à marquer ainsi véritablement l'entrée de la ville avec en contrebas une zone verte où serpente un ruisseau.»

Résidence des Sables et pavillons des Galets, construction de 28 appartements et 4 maisons ►



MAYENNE

Pouvez-vous nous parler des opérations en cours avec Mayenne Habitat ?

« Nous avons plusieurs opérations en cours. Sur le quartier Brossolette une opération de déconstruction est programmée pour 6 bâtiments. Ce foncier libéré va nous permettre de réfléchir ensemble à la construction de logements nouveaux adaptés aux besoins de la population. »

Quels sont les projets à venir avec Mayenne Habitat dans votre commune ?

« Nous avons à programmer la suite du quartier du Pommier avec une réhabilitation du bâtiment A qui permettra d'offrir des logements accessibles, à destination de jeunes et de personnes âgées. La démolition

du bâtiment E, quant à elle, va nous permettre de poursuivre la construction de logements individuels, en bande, comme cela a déjà été fait sur la rue Lamartine. C'est un programme ambitieux qui doit être réalisé en concertation avec les habitants de quartiers. Ce programme est un vrai succès et correspond vraiment bien aux besoins actuels des familles.

La rénovation du bâtiment A, sur le quartier Brossolette, permettra d'accueillir des personnes en insertion sociale et professionnelle. Cette opération s'inscrit parfaitement dans notre volonté de rendre la ville de Mayenne accueillante et inclusive!

Nous avons aussi, à moyen terme, d'autres projets à engager avec Mayenne Habitat sur différents quartiers de la Ville ! »



Jean-Pierre
Le Scornet
Maire de Mayenne



◀ Quartier du Pommier, déconstruction du bâtiment E (photo de gauche)

◀ Cité Brossolette, déconstruction de 60 appartements rue d'Artois en 2021 (photo de droite)

CHÂTEAU-GONTIER SUR MAYENNE

Pouvez-vous nous parler des opérations en cours et à venir avec Mayenne Habitat ?

« Elles sont assez nombreuses actuellement. Citons le programme de reconstruction de logements sur le site de Beaulieu avec des aménagements individuels et des logements intermédiaires qui vont remplacer les tours historiques. Nous avons également la

démolition de la barre de la Courtille afin de faire place à de nouveaux logements, plus adaptés et moins verticaux dans ce quartier du faubourg. Nous conduisons aussi des réflexions sur des nouveaux secteurs émergents de la Ville, notamment la construction d'un nouveau lotissement aux Jariais. En plus des projets cités par ailleurs, nous devrions avoir de nouvelles propositions sur la commune déléguée d'Azé, à la Mitraie. »



Philippe Henry
Maire de
Château-Gontier
sur Mayenne



◀ Quartier Beaulieu, construction de 6 pavillons
Visuel : Sandrine Pouget



Jacqueline Arcanger
Maire d'Ernée

ERNÉE

Pouvez-vous nous parler des opérations en cours avec Mayenne Habitat ?

« La Guinefolle : Située dans le nouveau lotissement communal, cette opération visant à la construction de 7 nouveaux logements individuels fait suite à la construction d'un 1^{er} îlot de 4 logements en 2018. Au regard du nombre de demandes similaires, cette nouvelle offre va être la bienvenue et permettra d'attirer les plus jeunes ménages.

Résidence « A l'Abri des murs » : cette rénovation de 28 logements nous semblait indispensable pour que ce collectif en centre-ville soit plus attractif et accueillant. Elle devrait également permettre aux locataires de réaliser des économies d'énergie.»

Quels sont les projets à venir avec Mayenne Habitat dans votre commune ?

« Dans le cadre de l'étude sur la revitalisation du centre-ville, un projet de construction de logements intermédiaires intergénérationnels sur le site du foyer culturel est envisagé et pourrait faire partie de la programmation 2021.

A plus long terme, suite à la **démolition d'un immeuble rue Clouard** en raison de sa vétusté, un projet de reconstruction de logements collectifs sur ce site en cœur de ville est envisagé pour un public sénior. Il est également prévu de redensifier les « dents creuses » dans les quartiers en utilisant notamment les espaces verts non utilisés appartenant à Mayenne Habitat.»

Résidence
La Guinefolle,
construction
de 7 pavillons
Visuel : Anthony Morin ▶



Yannick Borde
Maire de
Saint-Berthevin

SAINT-BERTHEVIN

Pouvez-vous nous parler des opérations réalisées avec Mayenne Habitat ?

« Maire depuis 17 ans, j'ai eu l'occasion de travailler avec les équipes de Mayenne Habitat sur des projets de construction notamment pavillonnaires. Mais le dossier

sur lequel j'ai été le plus exigeant est celui de la réhabilitation des logements de la place Colbert. Dossier lourd pour Mayenne Habitat. Dossier stratégique pour notre ville puisque préalable à un réaménagement important de l'ensemble de l'espace public de ce quartier. Le résultat est au rendez-vous. »

Place Colbert,
Avant et après la
réhabilitation ▶





RENCONTRE AVEC LES OPÉRATEURS DU CENTRE D'APPELS



Une partie de l'équipe du Centre d'appels de Mayenne Habitat

Très souvent le premier contact avec l'organisme, le Centre d'appels, lancé en 2007, est un service essentiel qui favorise le lien entre vous et Mayenne Habitat.

Quelles sont ses missions ?

Ce service reçoit l'ensemble des appels de Mayenne Habitat provenant de demandeurs de logement, locataires, entreprises, partenaires... Les opérateurs ont pour mission d'informer l'interlocuteur et répondre directement à sa demande. Si cela n'est pas possible, lors de questions plus techniques par exemple, l'appel est transmis au collaborateur spécialisé sur le sujet. Toutes les réclamations sont enregistrées dans un logiciel qui permet d'assurer ensuite le suivi du dossier.

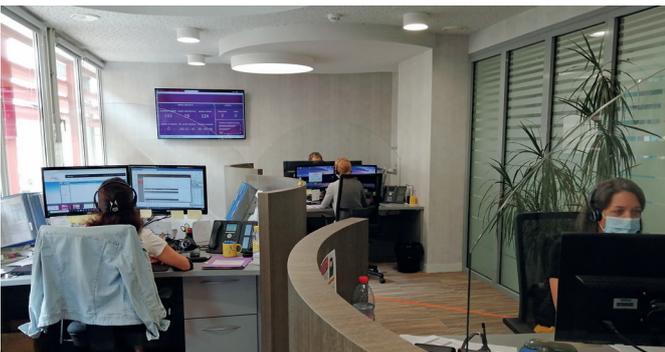
Les opérateurs passent aussi ponctuellement des appels pour des enquêtes visant à connaître la satisfaction des locataires suite à leur entrée dans le logement ou après des travaux. Cela nous permet d'améliorer toujours plus la qualité de nos logements et de notre service.

Combien de personnes travaillent dans ce service et quelles sont les qualités nécessaires ?

5 collaborateurs de Mayenne Habitat se relaient aujourd'hui pour vous répondre. Ils ont en commun d'aimer le contact humain et le travail en équipe. C'est un métier qui exige de vraies capacités d'écoute et de compréhension. Il faut aussi savoir faire preuve de disponibilité et de patience et c'est toujours plus facile quand l'interlocuteur est agréable. Chaque année, l'équipe bénéficie d'une formation spécifique lui permettant de se perfectionner afin de toujours mieux vous répondre.

Comment joindre les services de Mayenne Habitat ?

Il suffit de composer le numéro unique : 02 53 54 55 56. En dehors des horaires d'ouverture, et uniquement pour les urgences qui mettent en danger les personnes ou les biens, une astreinte prend le relai au même numéro. Pour les autres demandes, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse contact@mayenne-habitat.fr. N'hésitez pas à utiliser également le mail si jamais notre ligne est encombrée, ce qui peut arriver suite à une panne importante d'ascenseur ou à des intempéries par exemple.



En 2018, d'importants travaux ont permis de réaménager entièrement le Centre d'appels et de créer des espaces individualisés agréables pour les opérateurs

Le Centre d'appels en quelques chiffres

- 1** numéro unique : 02 53 54 55 56
- 5** opérateurs à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- 300** appels réceptionnés chaque jour, soit 1 toutes les 2 minutes !
- 13** ans : c'est l'âge du Centre d'appels



CHANGÉ

TÉMOIGNAGE DE LOCATAIRE



Au début de l'été s'est achevée la construction de la Résidence des Sables à Changé.

Située à proximité des commerces et services de Changé, la Résidence comprend 28 appartements du T2 au T4 avec de grands balcons aux étages et des jardins privatifs en rez-de-chaussée. Dans la continuité de cet immeuble, 4 pavillons de type 4 on été construits.

MATTHIEU : LOCATAIRE D'UN APPARTEMENT AU 1^{ER} ÉTAGE



Pourquoi avez-vous choisi d'emménager à Changé ?

« Avec mon amie, nous cherchions un logement pour notre première installation ensemble et j'ai eu l'info de cette construction. Etant sportifs, nous aimons beaucoup Changé car il y a de grands espaces où courir, notamment avec le plan d'eau situé juste à côté de la résidence. Alors dès que les logements ont été mis en location, nous étions prêts ! Nous avons été les premiers à emménager. »

Comment trouvez-vous votre logement ?

« J'aime le côté neuf et le fait que ce soit bien isolé. Comme je n'avais vu que les plans lors de la demande de logement, je ne savais pas trop à quoi m'attendre mais lors de la visite, j'ai été agréablement surpris ! J'ai même eu un coup de cœur pour la salle de bain, vraiment bien pensée. La grande terrasse bien exposée et l'environnement calme sont de vrais plus, que nous avons apprécié lors du confinement. »

PORT-BRILLET

FOCUS



Situés en plein centre-bourg de Port-Brillet, 11 nouveaux logements locatifs voient le jour.

La démolition, en 2017, d'un immeuble de 18 appartements, à l'angle des rues Isidore Dewitte et René Brunet, laisse place aujourd'hui à un ensemble de 3 pavillons et 8 appartements neufs.

La résidence de la Forge comprend 8 logements T2 et T3, répartis sur 3 niveaux et accessibles par des escaliers extérieurs. Les locataires en rez-de-chaussée profiteront d'un jardin. Ceux aux étages disposeront d'une loggia ou d'un balcon.

Les pavillons du Minerai se composent de 3 maisons individuelles de type 4 avec 1 chambre en rez-de-chaussée et 2 autres à l'étage. Chaque logement bénéficie d'un jardin clos avec terrasse et d'un garage.

« Il s'agit d'une opération de revitalisation du centre-bourg, offrant des logements de qualité, à proximité des commerces et services » explique M. Lambert, Directeur Patrimoine et Marchés de Mayenne Habitat.

La diversité des typologies proposées et la situation idéale de ces logements, permettront à la commune d'accueillir des profils différents de locataires. Ils pourront d'ailleurs emménager à partir d'octobre.

DU NORD AU SUD

LES LIVRAISONS DE LOGEMENTS NEUFS



▲ **Gennes-Longuefuye** ▲
3 pavillons T2 et T3



▲ **Ambrières-les-Vallées** ▲
7 pavillons T3 et T4



▲ **Bouère** ▲
1 pavillon T3

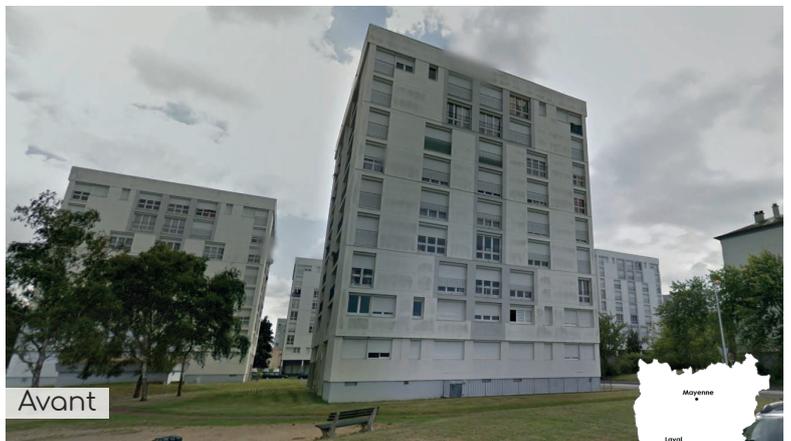
LAVAL

SUIVI DE CHANTIER

D'importants travaux de rénovation urbaine sont en cours dans le quartier Saint-Nicolas Kellermann. Les premières tours concernées ont déjà bien changé.

Lancée en 2019, dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine, la 1^{ère} phase des travaux est désormais visible Boulevard Kellermann. En effet, le ravalement des façades, l'ajout de balcons au rez-de-chaussée et l'habillage des garde-corps se finalisent pour les tours A et C. A l'intérieur de ces tours, un ascenseur dessert désormais tous les niveaux.

Dans la **Tour B**, les salles de bains et WC, de l'ensemble des logements, sont en cours de rénovation. Les travaux extérieurs ont débuté en septembre.





PRÉVENIR LES FUITES D'EAU PENSER À RELEVER LE COMPTEUR

Une fuite d'eau, même faible, peut très vite faire monter votre facture ! Par exemple, un robinet qui goutte peut perdre 35 000 litres d'eau par an, soit 110 €. Une chasse d'eau qui fuit peut représenter 219 000 litres d'eau perdus par an, soit 680 € ! Alors mieux vaut être attentif à votre compteur d'eau.

Selon les logements, celui-ci se trouve dans le placard du palier, dans le dégagement de l'entrée, dans la cuisine ou dans les WC. Pour vérifier qu'il n'y a pas de fuite, relevez les chiffres (sur le fond rouge) de votre compteur juste avant de vous coucher et après avoir vérifié que tous les robinets sont bien fermés.

À votre réveil (et avant d'avoir fait couler l'eau), vérifiez à nouveau les chiffres. S'ils ont changé, identifiez l'origine de la fuite puis appelez le prestataire de Multiservices Logista pour qu'un technicien vienne constater et puisse prévoir une réparation.



PERMANENCE À SAINT-BERTHEVIN NOUVELLE ADRESSE

En juin 2019, l'agence Ouest de Mayenne Habitat a quitté le quartier du Lac à Saint-Berthevin pour intégrer de nouveaux bureaux dans le quartier des Fourches à Laval. Les chargés de clientèle continuent d'assurer une permanence chaque jeudi de 14h à 16h, au 70 place Jean Baptiste Colbert à Saint-Berthevin.

ENTRETIEN EXTÉRIEUR C'EST À VOTRE CHARGE

Vous êtes locataire d'un logement avec jardin ? Pour rappel, l'entretien de la pelouse, des haies et allées est à votre charge. Un jardin bien entretenu évite la propagation des mauvaises herbes et des nuisibles. Et c'est bien plus agréable pour vous et vos voisins !

Retrouvez le détail des travaux à votre charge sur le site internet de Mayenne Habitat, rubrique *Espace locataire > L'entretien de votre logement*



PROCHAINEMENT À VENDRE



LAVAL

› 84 Boulevard Frédéric Chaplet ‹
Appartement de type 3 de 73 m²



MONTSÛRS

› 1 impasse du Marchis ‹
Pavillon de type 5 de 103 m²



ERNÉE

› 25 rue d'Anjou ‹
Pavillon de type 6 de 96 m²



FOUGEROLLES- DU-PLESSIS

› 27 cité du Bocage ‹
Pavillon de type 4 de 76 m²



CONGRIER

› 20 Lot. de la Croix de pierre ‹
Pavillon de type 3 de 67 m²

› Pour plus d'informations,
contactez notre service
Commercialisation
au 02 53 54 55 56
ou consultez notre site
internet
mayenne-habitat.fr



DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Si vous êtes locataires depuis plus de 2 ans d'un logement individuel*, vous avez la possibilité d'en devenir propriétaire.

Pour en savoir plus, contactez le service Commercialisation de Mayenne Habitat au 02 53 54 55 56.

* Les logements doivent être construits depuis au moins 10 ans et définis au programme de vente adopté par le Conseil d'Administration.



ASTUCE ESPAC'ECO ÉCONOMISEZ EN LAVANT VOTRE LINGE À 30°C



Laver à 30°C au lieu de 60°C permet une économie d'énergie de plus de 60% et cela préserve le linge. Alors, n'hésitez plus !

Pour les vêtements du quotidien, le lavage à basse température est tout à fait adapté car les lessives sont quasiment toutes efficaces dès 30°C.

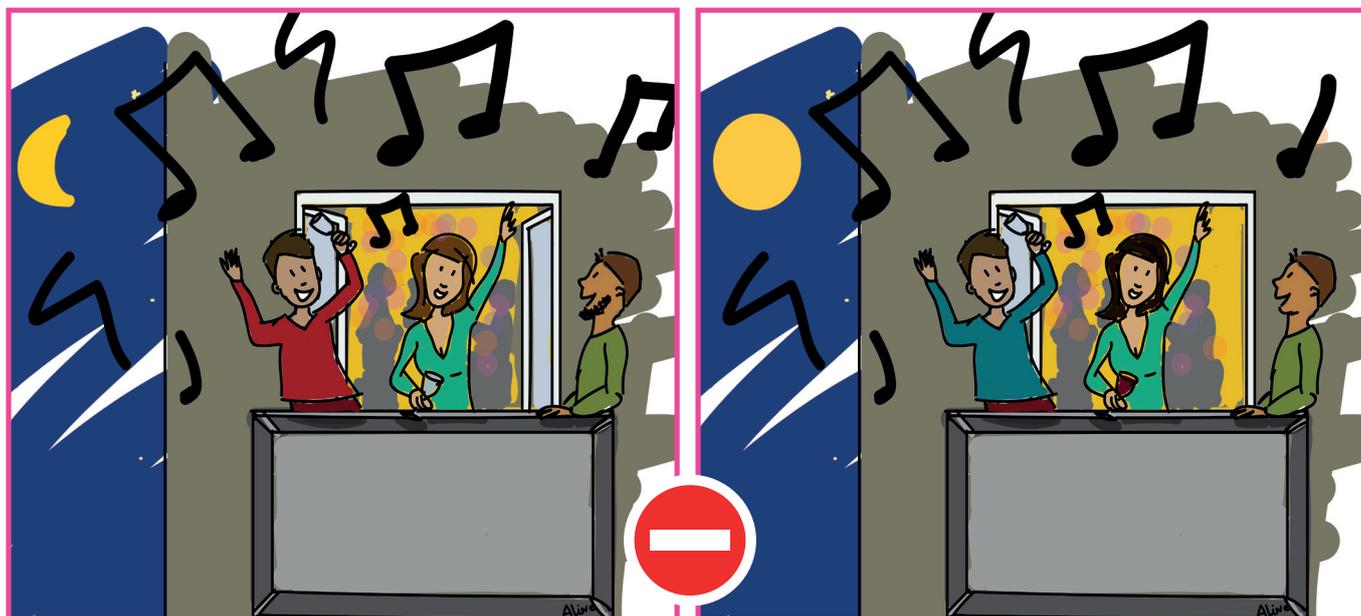
Choisissez une température plus élevée uniquement pour le linge de maison : serviettes de bain, draps, torchons...



Dépensez moins dans votre logement grâce aux conseils d'Espac'eco. Pour participer aux prochaines animations, contactez Aurélie au 06 95 35 53 68

JEU / LES 7 DIFFÉRENCES

Vous le savez, il est important de ne pas faire de bruit lors de vos soirées pour préserver la tranquillité de vos voisins. Trouvez les 7 différences entre ces 2 images.



FAIRE SOI-MÊME FABRIQUEZ VOTRE LESSIVE

Matériel : 1 L d'eau / 1 bidon de lessive vide (1,5 L minimum) / 50 g de savon de Marseille / 1 cuill. à soupe de bicarbonate de soude



Râpez le savon de Marseille pour obtenir de petits copeaux (ou utilisez directement du savon en copeaux).



Faites bouillir 1 litre d'eau dans une casserole. Ajoutez les copeaux de savon et mélangez bien jusqu'à ce que tout soit dissout.



Laissez tiédir puis ajoutez le bicarbonate et mélangez bien.



Attendez que la préparation refroidisse complètement (l'huile va se séparer du reste du mélange), puis mixez.



Versez dans un bidon vide. Agitez bien avant chaque utilisation afin d'obtenir un mélange ni trop liquide, ni trop épais.

"Vivre ensemble" est une publication de l'Habitat de la Mayenne - Directeurs de la publication : Gwénéalé Poisson, Patrick Le Roux
Maquette, rédaction, conception et crédits photos : Mayenne-Habitat, Adobe Stock. Impression : F. www.mayennehabitat.fr - Dépôt légal : mars 1991 - ISSN 1764-6715

